



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1212

28 Octobre 2015

## Numéro Spécial Élections

- **30% de participation aux scrutins du 25 octobre 2015 - Silence du Conseil électoral sur les données enregistrées**
- **Le droit de vote des personnes à mobilité réduite négligé**
- **Trois blessés par balles, neuf arrestations et un centre de vote incendié dans le Sud-Est, selon un bilan partiel**
- **25 octobre 2015, une journée surprise à Ouanaminthe**

### >> **30% de participation aux scrutins du 25 octobre 2015 - Silence du Conseil électoral sur les données enregistrées**

La participation aux scrutins (législatifs, municipaux et présidentiel) du 25 octobre est estimée à 30 % des 5 848 000 électeurs inscrits dans 13 725 bureaux de vote répartis dans 1 508 centres de vote. Environ 1 800 000 personnes auraient ainsi voté dimanche, soit un taux de participation supérieur à celui du scrutin législatif du 9 août (18% officiellement). Ce qui constitue « une expérience démocratique positive et prometteuse », aux yeux de l'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID). Cependant, le Conseil Électoral Provisoire garde le silence sur les statistiques enregistrées. Se satisfaisant du bon déroulement des scrutins, le CEP met en garde contre la publication de pronostics des résultats, qui alimentent les réseaux sociaux depuis dimanche. La presse nationale, qui ne dispose pas de moyens pour recueillir l'ensemble des résultats affichés dans les différents bureaux de vote, a rendu publics des résultats partiels au terme des opérations de dépouillement. Beaucoup de voix s'élèvent et appellent à la vigilance par rapport à d'éventuelles manipulations après les opérations de dépouillement et au centre de tabulation des votes. Des interrogations pèsent sur le silence des autorités électorales, qui prennent beaucoup trop de temps pour donner les résultats préliminaires, à l'heure des nouvelles technologies. Les processus de vote ont été

interrompus seulement dans 3.97% des bureaux de vote contre 15.3% pour le scrutin législatif du 9 août. L'accessibilité des personnes âgées, à mobilité réduite et des femmes enceintes a été de 71%, signale l'OCID. Les actes de violences enregistrés ont été limités à 2.99%, alors que, le 9 août, ils étaient estimés à 10.3%. Pour des causes diverses, notamment des tentatives de fraudes, la Police Nationale a procédé à 278 arrestations, à la saisie de 13 armes à feu et de 4 véhicules en situation irrégulière. Une personne a été blessée à l'arme blanche. Un policier a été mis en isolement après avoir été retrouvé en possession de mandats de partis politiques. Plusieurs observateurs se demandent si les violences n'étaient pas vraisemblablement planifiées lors du premier scrutin, en considérant les « bonnes dispositions sécuritaires », prises le 25 octobre. « Les élections se sont tenues dans de meilleures conditions sécuritaires et ont été marquées par une participation appréciable de l'électorat », relève l'OCID. Il recommande aux responsables du Centre de tabulation de faire preuve de plus de transparence dans le traitement des procès-verbaux. Mais, il encourage vivement le CEP à ne pas sombrer dans une attitude triomphaliste, qui le porterait à minimiser les futurs défis qui l'attendent.

### >> **Le droit de vote des personnes à mobilité réduite négligé**

« Parce que je suis manchot, les autorités concernées disent que je n'ai pas d'empreintes pour pouvoir faire une carte d'identification nationale. On m'ignore complètement, je n'ai pas le droit de vote, pourtant à l'étranger particulièrement aux États-Unis, c'est différent. En Haïti c'est la discrimination totale », se plaint l'artiste-peintre Jean-Paul Joseph, dit « Djodjo ». Le droit de vote des personnes à mobilité réduite a été

négligé lors des élections du 25 octobre, selon des témoignages recueillis par l'agence en ligne AlterPresse. « Ici, au centre Saint-Vincent (école spécialisée pour personnes handicapées), nous pouvons parler de journée d'ambiance sur la cour, mais pas de journée électorale », fustige Jean-Paul Joseph, qui dénonce le traitement des personnes à mobilité réduite durant ces élections. Un jeune

handicapé physique du centre exige, pour sa part, l'intégration des personnes à mobilité réduite dans la société. « Dans leurs programmes politiques, les candidats ne font aucune mention des personnes handicapées, ils n'ont pas besoin de nos votes », se désole ce jeune homme, interrogé par AlterPresse, mais qui demande à garder l'anonymat. A Saint-Vincent, on ne laisse pas sortir les personnes à mobilité réduite, par prudence. Seulement deux d'entre nous ont eu l'opportunité de prendre part aux élections, en se faisant accompagner au centre de vote du Lycée Marie Jeanne, fait savoir un responsable à Saint-Vincent. « Il y a quelques centres de vote destinés à ces personnes, mais je ne sais pas où ils

sont établis », a indiqué à AlterPresse, Soinette Désir, une femme à mobilité réduite. Aucune disposition n'a été prise pour faciliter le vote des handicapés, estime Antonal Mortimé, secrétaire exécutif de la Plateforme haïtienne des organisations de défense de droits humains. Pour la première fois, dans l'histoire des élections en Haïti, le décret électoral en vigueur fait mention des personnes à mobilité réduite, souligne Mortimé. L'accès aux bâtiments privés et publics demeure un véritable casse-tête pour les personnes à mobilité réduite, alors que leur nombre a considérablement augmenté depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

### **>> Trois blessés par balles, neuf arrestations et un centre de vote incendié dans le Sud-Est, selon un bilan partiel (Correspondance Gerdy Jérémie)**

Trois blessés par balles, neuf arrestations et un centre de vote incendié : tel est le bilan partiel, dressé par les autorités dans le département du Sud-Est pour la journée électorale. Les scrutins se sont, toutefois, déroulés dans un climat de sécurité dans le Sud-Est. La journée s'est bien achevée, en attendant les opérations de récupération des matériels sensibles, dont les bulletins et procès-verbaux, se réjouit le vice-président du Conseil électoral provisoire, Pierre Junior Manigat. Une nette augmentation de la participation des électeurs a été notée par les autorités et des observateurs nationaux durant la journée électorale, débutée entre 6 et 7 heures du matin dans plusieurs centres de vote. 314 591 électeurs étaient attendus aux urnes, à travers 767 bureaux de vote, répartis dans 123 centres de vote. Des dispositions sécuritaires ont été prises par la Police Nationale dans le Sud-Est afin d'assurer la réussite du scrutin. Aucun incident grave n'a été signalé dans la commune de

Marigot, où les législatives partielles ont été reprises, suite à des incidents majeurs enregistrés lors du scrutin législatif du 9 août. Dès 16 heures, tous les centres de vote ont été fermés pour les opérations de dépouillement des bulletins. Aux environs de 19h30, une situation de tension a été signalée dans un centre de vote situé dans la localité de Pasquette, une section communale de Bas Lavoûte, à l'entrée de la ville de Jacmel. Des tirs y ont été entendus en divers endroits. Un pasteur, dont l'identité n'a pas été précisée, aurait été victime de coups de crosse de revolver à la tête par le directeur départemental de l'éducation, Richard Hoche Larivaud. Les pare-brise de son véhicule ont été également cassés. La victime s'est rendue au commissariat de police départementale pour déposer plainte mais les allégations de la victime ont été rejetées d'un revers de main par Richard Larivaud.

### **>> 25 octobre 2015, une journée surprise à Ouanaminthe (Correspondance Jéthro-Claudiel Pierre Jeanty)**

Le niveau de calme dans lequel s'est déroulée la journée électorale du 25 octobre, a provoqué la surprise à Ouanaminthe (Nord-Est), commune frontalière avec la ville dominicaine de Dajabon. Des inquiétudes sur de possibles violences ont plané sur ce scrutin, jusqu'à la fin de la journée. Cependant, peu d'actes de violence ont été signalés dans les centres de votes du centre-ville et des cinq sections communales. Depuis la veille, des agents des unités spécialisées de la Police Nationale ont été déployés en renfort aux côtés des agents de la police administrative et agents de sécurité électorale. Retard de 3 heures enregistré sur la mise en route des

opérations dans la majorité des bureaux de votes, bulletins acheminés dans des localités, où ils n'étaient pas destinés, tentatives de mandataires pour influencer les électeurs jusque dans les isolements, urnes en quantité insuffisante et remplacées par d'autres en carton : malgré ces irrégularités, certains observateurs et acteurs de la machine électorale ont exprimé leur satisfaction du déroulement de la journée de vote, surtout en ce qui concerne la sécurité. Il faut attendre la publication des résultats définitifs avant de faire la fête, considèrent des électeurs interrogés par AlterPresse.

#### **A lire également :**

- La Mission d'observation électorale de l'OEA dresse un bilan satisfaisant des élections du 25 octobre 2015 en Haïti ([www.alterpresse.org/spip.php?article19097](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19097));
- Le CEP appelé à corriger certaines erreurs à Belladère ([www.alterpresse.org/spip.php?article19095](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19095));
- Haïti-Bésil/Migration : La présidente Dilma Rousseff condamne l'assassinat d'un ressortissant haïtien ([www.alterpresse.org/spip.php?article19067](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19067));
- Éducation : Le ministre Nesmy Manigat prône une école adaptée aux TIC ([www.alterpresse.org/spip.php?article19065](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19065)).